

Les cultures enregistrent une production exceptionnelle dans les Hauts-de-France en 2025 mais, dans un contexte de récoltes abondantes à l'échelle mondiale, leurs cours sont en baisse. Du côté de l'élevage, les productions de lait et de viande repartent à la hausse dans un contexte de prix élevés.

Productions végétales : des récoltes 2025 abondantes à l'origine de la baisse des cours

L'année 2025 en Hauts-de-France est marquée par des températures douces et un déficit pluviométrique prononcé, influençant fortement les cultures. Pour les céréales et les oléoprotéagineux (colza, féverole), l'automne clément de 2024 a permis la réalisation des semis d'hiver dans de bonnes conditions. Le rayonnement printanier a ensuite favorisé une bonne fertilité des céréales et du colza. Les protéagineux (pois) ont toutefois souffert de la sécheresse.

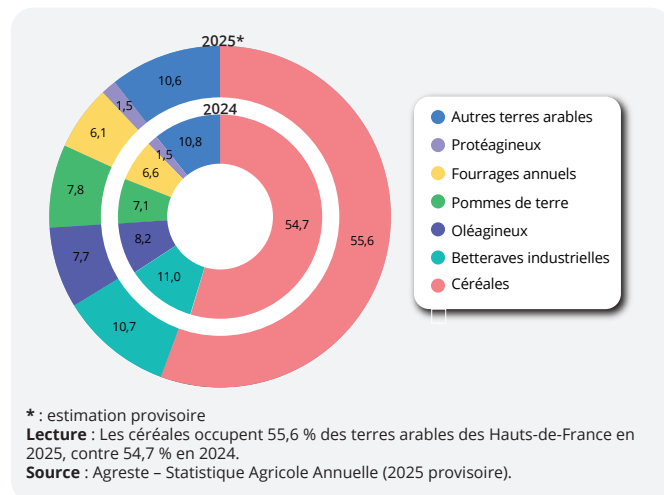
Avec 1,01 million d'hectares, les céréales restent la culture dominante dans la région, en hausse de 2 % sur un an. Cette progression se fait au détriment des oléagineux et des protéagineux, dont les surfaces reculent respectivement de 6 % et 4 %, pour atteindre 140 000 et 27 000 hectares ► **figure 1**. Le millésime 2025 s'avère très satisfaisant pour les céréales et les oléoprotéagineux, tant du point de vue des rendements que de la qualité. La récolte de blé tendre progresse ainsi d'un tiers par rapport à l'année précédente, passant de 5,1 à près de 7 millions de tonnes. Les productions de colza et d'orge augmentent également, soutenues par des rendements en hausse (+34 % et +24 % par rapport à 2024). Cependant, l'année 2025 se caractérise par une production abondante de grains à l'échelle mondiale, entraînant une baisse des prix. Le cours moyen du blé tendre s'établit à 209 € la tonne, soit 5 % de moins que l'année précédente ► **figure 2** ; celui du colza à 489 € (-15 %) et celui de l'orge à 200 € (-12 %). Par ailleurs, la parité de l'euro face au dollar, suivant une tendance à la hausse, pénalise les exportations de l'Union européenne. Néanmoins, les prix européens compétitifs permettent de maintenir les échanges intracommunautaires et des débouchés à l'export, notamment vers l'Afrique pour le blé et vers l'Asie pour l'orge.

La betterave industrielle représente 10,7 % des terres arables régionales en 2025, malgré une baisse des surfaces cultivées, passées de 200 000 à 193 500 hectares en un an. Les semis et levées précoces, combinés à une alternance de pluies et de chaleur durant l'été, ont favorisé la croissance des racines.

Le rendement atteint ainsi 92 tonnes à l'hectare, nettement supérieur à la moyenne quinquennale (82 t/ha), avec une richesse en sucre également élevée. La production progresse de 14 % et ce malgré une baisse des surfaces. Toutefois, dans un contexte de forte production mondiale, notamment au Brésil, en Inde et en Thaïlande, les cours du sucre reculent : en décembre 2025, le prix du sucre européen s'établit à 509 € la tonne contre 570 € un an plus tôt (-11 %).

La surface régionale de pommes de terre de consommation progresse de 12 % en 2025, atteignant 124 000 hectares. Dans un contexte de déficit hydrique, le recours à l'irrigation permet de maintenir des rendements stables, avec une moyenne de 44 tonnes par hectare (proche de la moyenne quinquennale). En définitive, la production augmente de 13 % sur un an. Jusqu'à la fin du premier trimestre 2025, la demande en pommes de terre de consommation est soutenue du fait de l'implantation de nouvelles usines régionales et d'une demande internationale croissante en produits transformés. À partir du deuxième trimestre 2025, la dynamique s'inverse.

► 1. Répartition de la surface des terres arables des Hauts-de-France par culture en 2024 et 2025* (en %)



Les mesures douanières américaines, la concurrence accrue des productions chinoise et indienne et les bonnes récoltes en Europe limitent les débouchés et font chuter les prix ► **figure 3**. Dès septembre 2025, les cours du marché libre s'effondrent, affichant des niveaux inférieurs de 20 % à ceux de 2024 et aux moyennes quinquennales. Les retards d'enlèvement par les industriels ainsi que la saturation des stocks dégradent la qualité des récoltes.

Enfin, pour l'endive, les racines, de belle qualité, récoltées en abondance (+15 %) fin 2024 permettent à la production de retrouver un niveau proche des références quinquennales au premier semestre 2025. Toutefois, la demande ne suit pas cette offre dynamique : les prix baissent et la filière traverse une crise conjoncturelle au printemps. À l'automne, le stock racinaire 2024 assure une reprise sereine et de bon niveau de la production d'endives-chicons, en attendant la récolte et la mise en production des racines 2025, qui se révèlent très prometteuses.

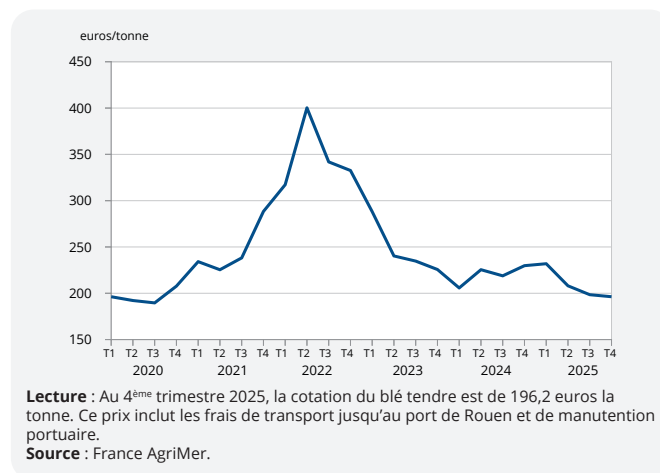
Productions animales : des volumes et des prix 2025 à des niveaux élevés

Concernant l'élevage, l'activité d'abattage en région progresse pour les vaches allaitantes (+6 %) et se stabilise pour les vaches laitières, suivant ainsi des tendances beaucoup plus favorables qu'au niveau national (respectivement +0,7 % et -3,7 %). Du fait de difficultés d'approvisionnement à l'échelle nationale, les prix à l'entrée des abattoirs connaissent une forte hausse : +23 % pour les jeunes bovins, +20 % pour les vaches allaitantes et +34 % pour les vaches laitières. Les coûts de production restent globalement stables (-0,6 %), la hausse du prix des engrais étant compensée par la baisse des coûts de l'alimentation et de l'énergie. Les importations nationales de viande bovine reculent légèrement (-2 %), tandis que les exportations stagnent. Toutefois, le solde commercial reste déficitaire.

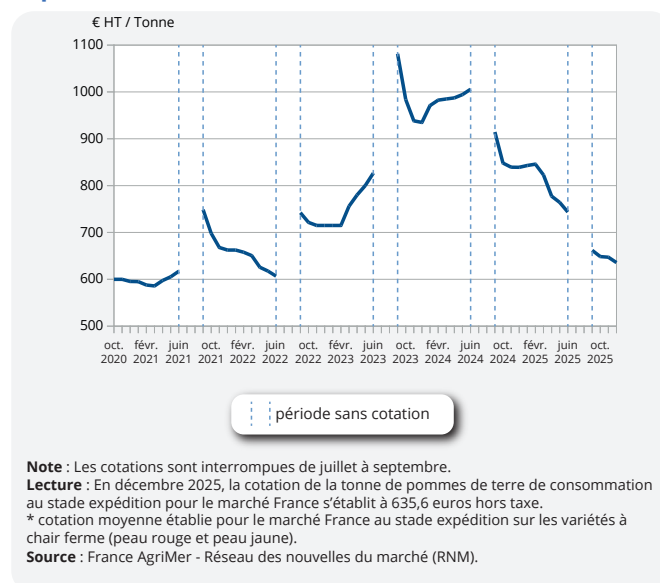
Enfin, la collecte de lait de vache, avec 2 225 millions de litres en 2025, reste quasiment stable (+1 %), malgré la réduction continue du cheptel laitier depuis 10 ans. La production de lait conventionnel progresse de 2 % sur un an (2 182 contre 2 147 millions de litres), tandis que celle de lait biologique recule de 13 % (43 contre 49 millions de litres) ► **figure 4**. Les prix moyens payés aux producteurs sont en hausse pour les deux filières : 537 € pour 1 000 litres en bio (+4,5 %) et 496 € en conventionnel (+6,5 %). ●

Julie Poncet, Adeline Roszak
(Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France)

► 2. Cotation du blé tendre (FOB Rouen) depuis 2020



► 3. Cotation de la pomme de terre de consommation* depuis 2020



► 4. Lait de vache conventionnel : volumes collectés et prix payés aux producteurs dans les Hauts-de-France

